



1 **mairie principale**

Services : urbanisme, permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme etc

Mairie d' Argentonnay

4 Place Léopold Bergeon
Argenton les Vallées
79150 ARGENTONNAY

accueil@argentonnay.fr
Tél. 05 49 65 70 22

6 **mairies annexes** à votre service pour plus de proximité

Services : accueil de la population, élections, inscription et bureau de vote, demande de cartes nationales d'identité, célébration de mariages, parrainage civil, déclaration de naissance, de décès, reconnaissances, gestion des cimetières, demande d'attestation d'accueil, recensement militaire, débits de boissons, déclaration pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories, demande d'autorisation (stationnement et circulation).

Argenton les Vallées

4 Place Léopold Bergeon
Argenton les Vallées
79150 ARGENTONNAY

www.argentonlesvallees.fr
accueil@argentonnay.fr
Tél. 05 49 65 70 22

Ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
les lundi, mardi et jeudi de 15h à 17h
les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de 9h à 12 h

Le Breuil sous Argenton

Place de la Mairie
Le Breuil sous Argenton
79150 ARGENTONNAY

mairie.lebreuilsousargenton@argentonnay.fr
Tél. 05 49 65 73 24

Ouverture :
mardi de 9h à 12h30
vendredi de 13h30 à 16h30

La Chapelle Gaudin

Rue du bois Robin
La Chapelle Gaudin
79150 ARGENTONNAY

mairie.lachapellegaudin@argentonnay.fr
Tél. 05 49 96 49 46

Ouverture :
mardi de 13h30 à 17h30

La Coudre

1 rue de la Fontaine
La Coudre
79150 ARGENTONNAY

mairie.lacoudre@argentonnay.fr
Tél. 05 49 80 25 24

Ouverture :
mercredi de 13h30 à 17h

Moutiers sous Argenton

10 Place de la Mairie
Moutiers sous Argenton
79150 ARGENTONNAY

mairie.moutierssousargenton@argentonnay.fr
Tél. 05 49 65 77 80

Ouverture :
mardi et vendredi de 8h30 à 12h30

Ulcot

Le Bourg
Ulcot
79150 ARGENTONNAY

mairie.ulcot@argentonnay.fr
Tél. 05 49 96 63 39

Ouverture :
mardi de 9h à 12h30



Argentonny

FÉVRIER 2016

JOURNAL D'INFORMATION DE L'ARGENTONNAY



2016-2020

ensemble on va plus loin



Sommaire



Edito.....	3
Organigramme.....	4-5
Ressources humaines.....	6
Finances.....	7
Communication Gouvernance.....	8
Education Jeunesse Sport.....	9
Tourisme Culture Animation.....	10
Voierie Espaces Verts.....	11
Batiments.....	12
Urbanisme Développement durable.....	13
CCAS.....	14
Pole administratif.....	15
Services techniques.....	16
Nominations diverses - Bon à savoir.....	17
Charte.....	18-19
Argentonnay : 1 mairie principale, 6 mairies annexes.....	20

Publication annuelle de la commune d'ARGENTONNAY

Directeur de la publication : Jean-Paul GODET

Commission communication : Robert GIRAULT - Hélène RABILLOUD - Jean-Paul LOGEAIS
ainsi que tous les opérationnels mis à contribution élus et agents.

Traduction : remerciements à Philippe DEREY-VIAUD

Graphisme et impression : Copy Color Service

Edito

Argentonnay !

Le nom de notre nouvelle commune va désormais résonner autour de nous et au-delà de nos frontières.

Neuf mois de préparation ont été nécessaires pour accoucher de ce projet. Nous avons réussi à nous écouter et à finaliser ce rassemblement validé par un arrêté préfectoral daté du 17 novembre 2015.

Nous les élus, allons mobiliser toutes nos forces pour réussir trois objectifs : développer une organisation efficace, économe et cohérente, assurer des relations de proximité et faire rayonner Argentonnay autour de nous. Ces trois challenges constituent les pierres d'angle de notre édifice municipal.

Notre organisation va se construire progressivement mais dès maintenant nous allons bénéficier de la complémentarité de nos compétences humaines et techniques. Nous pourrions réaliser des projets déjà initiés dans nos communes déléguées mais qui, pour certains d'entre eux, n'auraient pas pu voir le jour si nous étions restés séparés.

Grâce à notre dynamique collective, à la représentativité de notre groupe et à notre solidarité, nous allons porter haut et fort les couleurs d'Argentonnay, nos ambitions seront ainsi entendues de nos partenaires.

La réussite dépendra de nous, c'est pourquoi je souhaite accueillir et donner la parole à tous, habitants, responsables et militants associatifs, acteurs de la vie sociale et économique. En rassemblant nos idées et nos énergies, nous ferons de notre commune un territoire accueillant et encore plus attractif.

Je suis très heureux de vous présenter ce premier numéro du journal d'information de l'Argentonnay et vous invite à le conserver car il présente l'équipe à votre service jusqu'en 2020. Nous avons pris un soin particulier pour, au-delà, des noms, vous montrer aussi nos visages ; certains vous sont déjà familiers mais tous demandent à vous connaître. Document de référence, c'est en quelque sorte la « carte d'identité » des ressources humaines. Vous pourrez ainsi identifier plus facilement la place de l' élu ou de l'agent dans votre proximité.

Aux anciens Centres Communaux d'Action Sociale, se substitue désormais un seul et unique CCAS composé de 16 membres. C'est un organe indépendant, qui s'ajoute aux huit commissions.

«Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016, que vous puissiez trouver dans vos rencontres des occasions de vous réjouir et de trouver la paix et la sérénité.»

Bien cordialement, »

Jean-Paul GODET



A noter que :

Jean-Paul GODET, Maire d'Argentonnay reçoit tous les lundis de 10h à 12h sans RDV. (Possibilité de rendez-vous urgents pour des demandes imprévues).



Argentonnay ! The name of our new commune is from now on going to be heard locally and beyond ! It took 9 months for this project to be brought to light. We managed to listen to each other and come to a final agreement which was approved by the Préfecture on November 17th 2015.

*We, your representatives, are going to mobilize all our energy to achieve 3 goals:
a) develop an efficient, prudent, coherent) organization,
b) ensure close relationships,
c) and make Argentonnay exert its influence around us.*

Our cornerstone policy is based on these 3 challenges. We will gradually build up our organization but, right now, everyone is to benefit from the mutual human and technical abilities and expertise of each delegate community. We will be able to finalise projects which were decided by our "communes déléguées" but which may not have been achieved if we had remained separated.

Thanks to our collective dynamism, to the representation of our group and our solidarity, we are going to claim the Argentonnay ambitions so loud that our partners will have to listen to us.

Our success will depend on us, this is why I wish to greet everyone, listen to everyone – the inhabitants, the people in charge of associations and their followers, the members of the local economic and social activities. By mutualising and sharing our ideas and energy, we will make our commune a welcoming and more attractive territory. I am very happy to present you the first issue of the new informative 'Argentonnay magazine'.

I invite you to keep it because in it you will find the names and faces of the team which will be working for you until 2020. Some of them are already familiar to you but all of them wish to know you. This document, if I may say so, is the 'identity card' of our human resources.

Thus, you can identify more easily where the councilor or agent stands in your area.

Only one CCAS, ruled by 16 members, will replace the former communal CCAS. It is an independent body which comes in addition to the 8 committees.

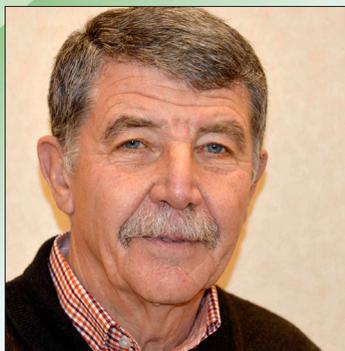
I wish you a happy New Year 2016, hoping you will find peace and serenity.

*Yours
The Mayor, Jean-Paul GODET*

A noter que :

Jean-Paul GODET, Maire d'Argentonnay reçoit tous les lundis de 10h à 12h sans RDV. (Possibilité de rendez-vous urgents pour des demandes imprévues).

Commission
RESSOURCES HUMAINES



Jean-Paul LOGEAIS
Responsable

Commission
FINANCES



Jean-Paul GRIMAULT
Responsable

Commission
URBANISME DEVELOPPEMENT DURABLE

Urbanisme
Martine LAVAUD
Co-Pilote

Développement
durable
Jacques DURAND
Co-Pilote



Gaëtan deTROGOFF
Responsable



Jean-Paul GODET
Maire

Commission
BATIMENTS



Pascal PILOTEAU
Responsable

Georges CHIRON
Pilote

Commission
VOIRIE ESPACES VERTS



Rémy MENARD
Responsable

Michel GUILLOTEAU
Pilote

CCAS

Commission

COMMUNICATION GOUVERNANCE



Robert GIRAULT
Responsable

Communication
Hélène RABILLOUD
Jean-Paul LOGEAIS
Co-Pilotes

Gouvernance
Armelle CASSIN
Co-Pilote

Commission

EDUCATION JEUNESSE SPORT



Béatrice MABILAIS
Responsable

Ecoles Cantine
Claude ROCHAIS
Co-Pilote

Sport Jeunesse
Yannick MENARD
Co-Pilote

Commission

TOURISME CULTURE ANIMATION



Murielle BAUDRY
Responsable

Tourisme Camping
Laurent BILLEAUD
Co-Pilote

Culture Animation
Laurent GOBIN
Co-Pilote

Repères

Lieu de l'administration de proximité : une commune constitue une collectivité locale indépendante gérée de manière autonome par un Maire, des adjoints et des conseillers municipaux.

Elle a pour mission de satisfaire aux besoins de la population locale. Ces attributions sont multiples : état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles et sportives, santé et aide sociale, police administrative...

Le conseil municipal de l'Argentonny a élu le 4 janvier 2016 son Maire puis 3 adjoints et nommé adjoints de droit les maires des communes fondatrices.

Le Maire est Président de l'ensemble des commissions, chaque adjoint prend la responsabilité d'une d'entre elles et nomme, sur proposition volontaire, des membres du conseil municipal pour en assurer le pilotage.

D'une façon générale, les commissions municipales sont des commissions d'étude, qui examinent et préparent les projets de délibérations soumis à l'approbation du conseil municipal.

Leur rôle est uniquement consultatif ; elles n'ont pas de pouvoir de décision mais peuvent dresser un constat, donner des avis et suggérer des améliorations, elles sont force de proposition ...

Les commissions ne sont pas publiques, cependant, à la demande de leur Président et si nécessaire, elles peuvent entendre des personnalités qualifiées.

Parallèlement au conseil municipal, le personnel administratif et le personnel technique assurent le fonctionnement quotidien de l'Argentonny.

Ressources Humaines

responsable

Jean-Paul LOGEAIS

La commission RESSOURCES HUMAINES est chargée d'étudier les questions administratives et humaines concernant l'ensemble du personnel communal (contractuel et statutaire) qui doivent être soumises au conseil municipal. Elle a pour objet d'administrer les 40 personnes de l'Argentonny qui sont réparties en différents niveaux de hiérarchie ou de qualification selon une volonté d'épanouissement tant professionnel que personnel.



Jean-Paul LOGEAIS

«En liaison avec Christelle (Secrétaire Générale des Services), Claire (secrétaire dédiée aux RH) et les membres de la commission, je serai à l'écoute de tous les personnels avec un maximum d'objectivité et de pragmatisme pour être force de propositions à notre Maire, Jean-Paul GODET. »

Jean-Paul LOGEAIS



Colette BILLY



Yvonne BODET



Jérôme DESCHAMPS



Stéphane GODET



Isabelle Guignard



Marjorie PAINEAU



Catherine PIERROIS



It examines all the administrative and human questions which may concern the communal staff (on contacts or on a civil servant status) and which are submitted to the ' municipal council '.It manages 35 people working for Argentonny who have different standings or qualifications. It is willing to foster the personal as well as the professional development of each individual.

" In touch with Christelle (General Secretary), Claire (H.R. secretary) and the members of the Committee, I will always be ready to listen to all the members of the staff, trying to be as objective and pragmatic as possible in order to make the best proposals to our Mayor, Jean-Paul GODET."
Jean-Paul LOGEAIS

Jean-Paul LOGEAIS

Finances

responsable

Jean-Paul GRIMAULT

La commission FINANCES a pour objet d'établir avec le Maire un budget qui sera soumis au vote du conseil municipal et d'en assurer le suivi. Elle permet de financer le programme sur lequel l'équipe municipale a été mandatée, tout en assurant un meilleur service aux habitants.

Cette cellule de travail est habilitée à proposer toutes les sources d'économie possible sur les contrats et les achats (un travail qui se fait en lien avec les services administratifs) et étudie les incidences financières de l'ensemble des projets municipaux (coûts, sources de financement, emprunts...). Elle doit enfin engager une réflexion à moyen et long terme afin d'inscrire l'évolution des finances communales dans la durée.

Le 1^{er} budget principal de l'Argentonny s'articule selon 14 budgets et s'équilibre en exploitation à 2 306 000 et en investissement à 913 000 .
Après remboursement de la dette, ce sont 670 000 qui vont être investis en 2016.

- Cette année verra la réalisation de :
- la salle communale de la Coudre 250 000
 - la voirie à Ulcot 108 000 ,
 - la construction d'une classe à l'école du « Chat Perché » 112 000 ,
 - la voirie rue Camille Jouffraud à Argenton 90 000 ,
 - une étude sur la revitalisation du centre bourg d'Argenton pour 60 000 .

Initiés en 2015 par les communes déléguées, ils seront réalisés en 2016 sans recours à l'emprunt du fait de la mutualisation des finances des 6 communes et des aides extérieures à hauteur moyenne de 70%. (Etat, Région, Conseil Départemental et Agglo2b).



Jean-Paul GRIMAULT

« Nos maîtres mots seront contrôle des dépenses, optimisation des capacités d'investissement et maintien de taux d'imposition modérés. »

Jean-Paul GRIMAULT



Murielle BAUDRY



Robert GIRAULT



Jean-Paul LOGEAIS



Béatrice MABILAIS



Rémy MENARD



Pascal PILOTEAU



Armelle CASSIN



Jean-Roger CLIDIÈRE



Michel GUILLOTEAU



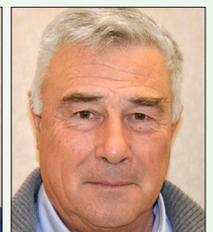
Stéphane NIORT



Catherine PIERROIS



Claude ROCHAIS



Gaëtan de TROG OFF



Its mission is to establish with the Mayor a budget which is then submitted to the conseil municipal's vote and then applied.

It finances the program on which the municipal team was elected for and provides the best service possible to the inhabitants. This committee can decide all the most economical contracts and purchases (decisions made in connection with the administrative services).

It also deals with the financial impact of the municipal

projects (cost, financing sources, loans...). It also has to think of a medium and long-term strategy so that the communal finances can evolve in time.

" Our keywords will be control of the public expenditure, optimization of our investment capacities and maintaining our tax rate as moderate as possible."

Jean-Paul GRIMAULT

Communication Gouvernance

responsable

Robert GIRAULT

La commission COMMUNICATION GOUVERNANCE est en lien avec toutes les autres. Elle a pour mission de promouvoir, d'une part, les actions de l'Argentonny et celles des différents acteurs qui en font la force par le biais de tous types de supports médiatiques traditionnels ou numériques et de faciliter d'autre part, le travail en commun des 71 membres du conseil municipal dans une volonté de dialogue, d'efficacité et de maîtrise des difficultés par une harmonie réfléchie et construite.

Enfin, toutes les actions de cette commission auront pour objet de fédérer la population autour du nom d'Argentonny afin qu'elle se l'approprie.



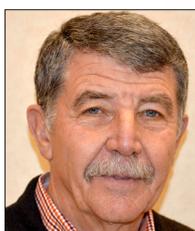
Robert GIRAULT

« Nous allons développer la communication auprès de tous types de médias en prenant soin de hiérarchiser les informations de façon à susciter l'intérêt de la population sans la lasser. »

Robert GIRAULT



COMMUNICATION
Hélène RABILLOUD
Co-Pilote



COMMUNICATION
Jean-Paul LOGEAIS
Co-Pilote



GOUVERNANCE
Armelle CASSIN
Co-Pilote



Alain ARNAULT



Sandra BESNARD



Sophie BOUTET



Armelle CASSIN



Nadine DUFOUR



Ariel FABIEN



Christine GRELLIER



Jean-Paul GRIMAULT



Claude RAUCH



Sandra BESNARD



Jean-Roger CLIDIÈRE



Julie FAVRELIÈRE



François GARREAU



François LERIQUE



Stéphane GODET



Christine GRELLIER



It is linked with all the other committees. Its aim is to promote Argentonny actions as well as those of the actors which make its strength, thanks to all sorts of aids and media – either traditional or digital. It will, on the other hand, facilitate the mutual work of the 71 councilors, through dialogue, with efficiency and will help to overcome any difficulties in an amicable fashion.

"We are going to develop communication using all kinds of media, choosing information so as to boost people's interest without being too boring."

Robert GIRAULT

Education Jeunesse sport

responsable

Béatrice MABILAIS

L'action de la commission EDUCATION JEUNESSE SPORT est structurée selon deux axes. Elle a en charge, d'une part, les 2 écoles de l'Argentonnay (école du Chat perché et groupe scolaire Moutiers/La Chapelle), gère les 2 cantines dont chacune à sa spécificité et suit les Activités Périscolaires (TAP) pour l'organisation desquelles la commune a signé une convention avec Familles Rurales.

D'autre part, elle organise et valide le planning des salles omnisports, prépare des manifestations telles que l'accueil d'une étape du Tour des 2 Sèvres et l'organisation d'un Trail pour 2016. A noter que, le SIVU FOOT sera dissout en 2017 et que la commission reprendra alors cette compétence.

Enfin, la commission s'occupe des 2 espaces de rencontre que la commune met à disposition des jeunes. Elle entretient les bâtiments au sein desquels un animateur de l'Agglo 2 b assiste les jeunes dans leurs démarches.



Béatrice MABILAIS

« Nous allons travailler à harmoniser toutes les structures au niveau scolaire ... serons à l'écoute de l'ensemble des clubs sportifs et inciterons les jeunes à s'investir sur tout le territoire d'Argentonnay en étant force de proposition. »

Béatrice MABILAIS



ECOLES CANTINE
Claude ROCHAIS
Co-Pilote



SPORT JEUNESSE
Yannick MENARD
Co-Pilote



Sophie BOUTET



Adeline FARDEAU



Sébastien FILLON



Sonia GOUBEAU



Isabelle GUIGNARD



Valérie LANDAIS



Sébastien LAVILLONNIERE



Nicole MUSSET



Emilie RAIMBAULT



Pascal AUDOUIN



Alain BECOT



Mylène BONNIN



Nathalie DUFOUR



Julie FAVRELIERE



Laurent GOBIN



Sébastien FILLON



Valérie LANDAIS



Sébastien LAVILLONNIERE



Fabien GODET



Stéphane NIORT



Annick PROUST



Nicole MUSSET



Is based on 2 main priorities. On the one hand, it is in charge of the 2 primary schools in Argentonnay (école du Chat Perché and the Moutiers/La Chapelle-Gaudin school), it runs the 2 canteens and oversees the after-school extra activities (TA) for which the commune has signed a contract with "Familles Rurales" association.

On the other hand, it organizes and confirms the planning of the sport centres, prepares events such as one of Le

Tour des Deux-Sèvres stages as well as organize a Trail in 2016. Note that the SIVU Football Club will be dissolved and the Committee will then take over.

The Committee is in charge of the 2 meeting places for the youngsters. It also looks after the premises in which a social worker from Agglo2b helps them to take action.

" We will match the educational structures- we will pay attention to all sports clubs and will encourage the youngsters get involved everywhere they can and we will make proposals too. "

Béatrice MABILAIS

Tourisme Culture Animation

responsable

Murielle BAUDRY

Situé au carrefour entre le Puy du Fou, le Futuroscope et Saumur, Argentonnay, se doit d'apporter une offre de qualité aux touristes.

A cet effet, la Commission TOURISME CULTURE ANIMATION a pour objectif de promouvoir d'une part, le tourisme en soutenant les professionnels de l'hébergement et de la restauration tout en développant les sites de visites sur le territoire.

A noter que : le camping dont Véronique Burgain a la charge, est un vecteur important dans la vie économique de la commune avec 1 250 campeurs annuels.

D'autre part la commission va proposer des spectacles diversifiés et de qualité pour tous et animer le territoire grâce à la centaine d'associations locales.

Musique, art, théâtre, lecture...pour scolaires, habitants et touristes sont déjà à l'étude.



Murielle BAUDRY

« Notre but premier sera de séduire les touristes et la population. Une volonté qui guidera toutes nos décisions. »

Murielle BAUDRY



TOURISME CAMPING
Laurent BILLEAUD
Co-Pilote



CULTURE ANIMATION
Laurent GOBIN
Co-Pilote



Mylène BONNIN



Bertrand BORRA



Armelle CASSIN



Catherine DAVID



Adeline FARDEAU



Marie NIORT



Claude RAUCH



Yvonne BODET



Laëtitia CHIRON



Catherine DAVID



Nadine DUFOUR



Noël GAURY



Simon GENTY



Marie NIORT



Nathalie METIVIER



Stéphane OLIVIER



Claude RAUCH



Claude ROCHAIS



Since Argentonnay is situated at the crossroads between Le Puy du Fou, Le Futuroscope and Saumur, our committee must provide quality service to tourists. Its aim is to promote tourism by supporting professional hosts and restaurants as well as develop local places of interest. The Camping site (run by Véronique Burgain) is an important economic venture of the commune with its yearly 1250 visitors.

Our Committee will offer various high-quality shows for all and will invigorate the area thanks to the many local associations. We are already planning musical, art, theatrical, reading activities for school-children, tourists and locals. " Our first goal is to attract tourists and locals. And we hope to reach it."

Murielle BAUDRY

Voirie Espaces verts

responsable

Rémy MENARD

La commission VOIRIE ESPACES VERTS assure la gestion et l'organisation des travaux de voirie que ce soit au niveau des voies communales (soit environ 156 Km) ou des chemins ruraux ainsi que celles des espaces verts sans oublier le fleurissement de la commune. Elle gère l'entretien et le renouvellement du matériel et suggère les nouveaux investissements.

De plus, elle propose des solutions aux différentes problématiques de sécurité routière pour le bien-être de tous.



Rémy MÉNARD

« Notre objectif est de gérer au mieux l'existant voire le développement de la voirie en fonction des budgets investis tout en créant de nouveaux espaces verts et massifs fleuris sans oublier d'aménager aussi souvent que possible des espaces engazonnés non désherbés. »

Rémy MENARD



Michel GUILLOTEAU
Pilote



Alain ARNAULT



Pascal AUDOUIN



Sébastien BARON



Joël BODET



Thierry BROSSARD



Jean Louis GAZEAU



Quentin LABORDE



Martine LAVAUD



Hugues MENUAULT



Jean-Marie NOEL



Jean-Luc OLIVIER



Stéphane OLIVIER



It takes care of the roadworks, the local roads (about 156 km) and the country lanes as well as green space. It also cares for the landscaping of the commune and takes care of and replaces the maintenance equipment, when required.

It suggests new investments. Moreover, it provides solutions to the problems of road safety for the benefit of everyone.

" Our goal is to maintain at its best what exists as well as develop the road network according to the investments. We will create ne green areas and flowerbeds and, as often as possible, allowing natural development".

Robert MÉNARD

Bâtiments

responsable

Pascal PILOTEAU

La commission BATIMENTS est en charge de l'entretien du patrimoine immobilier de la commune qu'il soit historique ou non. Elle doit veiller au bon fonctionnement technique de ces ensembles, assurer leur sécurité en tenant compte des différentes réglementations.

Selon la stratégie définie par le conseil municipal, elle prévoit et lance avec le concours d'architectes, la création de nouveaux bâtiments, la réalisation d'aménagements... Elle est, de plus, consultée lors d'acquisitions ou ventes immobilières.



Pascal PILLOTEAU

«Après un inventaire rigoureux des besoins, nous veillerons à la mise en conformité de tous les sites puis porterons nos efforts au niveau de la revalorisation des centres bourgs ...»

Pascal PILOTEAU



Georges CHIRON
Pilote



Sébastien BARON



Alain BECOT



Joël BODET



Bernard DANDRES



Jacques DURAND



Julie FAVRELIÈRE



Michel GUILLOTEAU



Quentin LABORDE



Sébastien LAVILLONNIÈRE



Hugues MENUAULT



Jean-Marie NOEL



Jean-Luc OLIVIER



Claude ROCHAIS



It looks after the real estate heritage whether historical or not. It ensures the maintenance and security of the premises, taking into account all the regulations. According to municipal strategy, it plans and launches the creation of new buildings and developments. It is consulted when buying or selling property is planned.

"After checking all the needs, we will see to ensure compliance of all the sites, then we will try to upgrade town centres."

Pascal PILOTEAU

Urbanisme Développement durable

responsable

Gaëtan de TROGOFF

Bipartite, la commission URBANISME DEVELOPPEMNT DURABLE aura en charge d'harmoniser l'urbanisme au niveau de l'ensemble de la commune de l'Argentonnay en appui avec le PLU élaboré par la commune d'Argenton les Vallées et en cohérence avec le RNU auquel sont soumises toutes les autres communes déléguées.

A propos du développement durable, son action aura pour thèmes : la biodiversité, les milieux aquatiques, le climat, l'agriculture et bien évidemment les économies d'énergie... un vaste programme qui quel que soit le sujet a pour objectif d'inscrire qui l'Argentonnay dans l'avenir.



Gaëtan de TROGOFF

« La commission Urbanisme Argentonnay sera une force de proposition pour la politique d'aménagement de l'espace de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et en particulier celui d'Argentonnais en même temps qu'un relais d'information de cette politique vers la population. »

Gaëtan de TROGOFF



URBANISME
Martine LAVAUD
Co-Pilote



Bernard DANDRES



Jean-Louis GAZEAU



Martine GERARD



Robert GIRAULT



François LERIQUE



Jean-Paul LOGEAIS



DÉVELOPPEMENT
DURABLE
Jacques DURAND
Co-Pilote



Yvonne BODET



Thierry BROSSARD



Jérôme DESCHAMPS



Ariel FABIEN



Simon GENTY



Fabien GODET



Sonia GOUBEAU



François LERIQUE



François GARREAU



ts aim is to harmonize town planning within the new commune based on the PLU (local town planning) which has been decided by the commune of Argenton-les-Vallées, in connection with the RNU (Règlement National d'Urbanisme) which is imposed on all the delegate communes

Sustainable Development will deal with biodiversity, natural aquatic environment, climate, agriculture and, of course, energy saving schemes.

" This committee will be the source of proposals for the policy of outdoor planning of Agglo2b and the Argenton territory. It will be an information link between the policy and the population."

Gaëtan de TROGOFF

CCAS

président
Jean-Paul GODET

Le CCAS ou Centre Communal d'Action Sociale est chargé de mettre en œuvre la politique sociale déterminée par le conseil municipal en fonction des besoins de la population (familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées et personnes en difficulté). Il procède à une analyse constante des besoins sociaux du territoire ce qui lui permet d'appréhender les problèmes et de les traiter. Il est le moteur de l'action sociale de proximité, de lutte contre toutes les formes d'isolement, d'exclusion, de précarité et favorise le lien social.

Le conseil d'administration du CCAS est présidé par le Maire, Jean-Paul GODET et dispose d'un budget propre.



Jean-Paul GODET

Les personnes suivantes seront proposées au Conseil d'Administration :



Colette BILLY



Martine GERARD



Valérie LANDAIS



Jeannine MARTIN



Nathalie METIVIER



Marie-Catherine PIERROIS



Francine PRAUD



Annick PROUST



The CCAS (Social Care) has to implement the social policy decided by the communal council according to the needs of the population (families, youngsters, elderly people, disabled people and those in distress/need. It analyses the social needs on the territory so as to grasp the problems and find answers.

It is the driving force of local social action; it helps to fight against all sorts of isolation, exclusion, financial insecurity and facilitates social links /relationships. The CCAS board is chaired by the Mayor, Jean-Paul GODET, and it has its own budget.

(Please note : Jean-Paul GODET, the Mayor of Argentonny is available without appointment on Mondays from 10 a.m. to 12 a.m. or in emergencies it is possible to arrange an appointment.)

Pôle Administratif

SGS
Christelle HERAULT

Forte de sa formation en droit et de ses 19 ans d'expérience dans la fonction publique, Christelle HERAULT a été nommée SGS (Secrétaire Générale des services) de l'Argentonnoy.

Véritable «chef d'orchestre», elle assure la coordination générale des services tout en étant à leur écoute. Elle apporte une expertise administrative, financière et juridique pour la définition des objectifs stratégiques et l'élaboration des projets municipaux. En relation directe avec le Maire et les adjoints, elle est au cœur de tous les types de décisions.



Christelle HERAULT

« Passionnée par ce nouveau challenge aux missions capitales et multi facettes, je me lance dans cette aventure motivante et valorisante. »

Christelle HERAULT



Marie-Claude COURTIN

Responsable de l'organisation de l'accueil dans les mairies déléguées, elle assure les permanences de La Chapelle Gaudin et de Moutiers Sous Argenton. Elle a en charge le service des élections et est nommée référente du Camping au sein du secrétariat.



Angéline GOUÉDARD

A en charge l'accueil physique et téléphonique des administrés d'Argentonnoy et d'Argenton Les Vallées, elle réceptionne et prépare les demandes administratives diverses, participe à la tenue et à la mise à jour des registres de l'Etat Civil ..., aide à la gestion du secrétariat général. De plus, elle gère la cantine scolaire.



Claire GUILLET

Attachée directement à la Secrétaire Générale, elle est responsable des ressources humaines. Elle suit les effectifs, élabore des études statistiques et prévisionnelles, assure le suivi de la masse salariale · Gère les carrières · Assure la gestion administrative et financière de la rémunération des agents · Suit la mobilité des personnels, informe et conseille ces derniers. Gère tous types de congés...



Claudie MORIN

Responsable du pôle finances, elle élabore les documents budgétaires et l'ensemble des documents d'information liés aux décisions budgétaires. Elle assure le suivi du budget ; réalise l'ensemble de la saisie comptable ; assure les procédures liées aux mandatements et aux titres de recettes et gère les régies, la dette, les relations avec les services comptables de l'Etat...



Céline RENAULT

Responsable de l'urbanisme, elle est chargée d'informer les usagers sur les démarches d'urbanisme et de les conseiller sur les règles du PLU. Elle assure aussi la préparation des décisions des dossiers divers concernant l'urbanisme : PC, DIA, CU, DP, PC, enquêtes publiques... et effectue la liaison des dossiers avec le service instructeur. Elle est présente sur Argentonnoy, les lundis et vendredis matins.



Valérie THULEAU

A en charge les permanences de La Coudre et d'Ulcot et est également affectée à la communication d'Argentonnoy, à la gestion des Salles Omnisports et au S.I.V.U Foot.



Bernadette VIOLLEAU

Assure les permanences du Breuil sous Argenton et est affectée au service comptabilité pour mettre en place les procédures liées aux mandatements et aux titres de recettes.

Services techniques

Agents Techniques

Denis GOURICHONRéférent Bâtiments
 Laurent BERTHELOTRéférent Voirie
 Sylvain CHABROUXRéférent Espaces Verts

Alain AUDOUIN
 Romain BACLES
 Eric BLANCHARD
 Thibaut BUFFARD
 Mickaël BUSSIERE
 Benjamin COLONIER
 Guy COURILLAUD
 Christian DEBARRE

Medhi GUITTON
 Jacky SECHET
 Claudine FUSEAU
 Claudine GOUPIL
 Nathalie LAVAUD
 Evelyne MOUSSET
 Roselyne TRIT



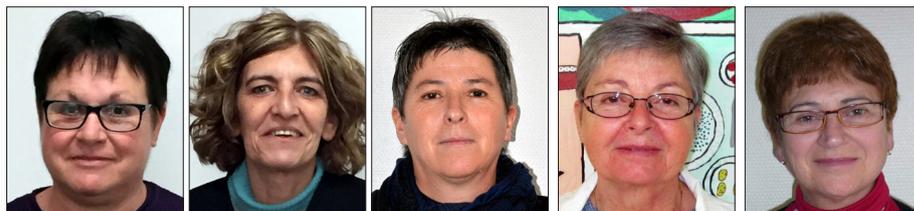
Denis GOURICHON Laurent BERTHELOT Sylvain CHABROUX



Alain AUDOUIN Romain BACLES Thibaut BUFFARD Mickaël BUSSIERE



Benjamin COLONIER Guy COURILLAUD Christian DEBARRE Medhi GUITTON Jacky SECHET



Claudine FUSEAU Claudine GOUPIL Nathalie LAVAUD Evelyne MOUSSET Roselyne TRIT



Mireille BERNARD Evelyne GUILLOTEAU Isabelle BENETEAU Marie-Christine CLOCHARD Christine TILLY



Gaëtan PEINTUREAU Marie-Line TAVARD

Groupe Scolaire du "Chat Perché"

Cantine :
 Mireille BERNARD
 Evelyne GUILLOTEAU

Ecole :
 Isabelle BENETEAU
 Marie-Christine CLOCHARD
 Christine TILLY

Groupe scolaire « Moutiers - La Chapelle »

Cantine :
 Gaëtan PINTUREAU
 Marie-Line TAVARD

Ecole :
 Julie BERTONNIERE
 Audrey CELESTINE
 Françoise COINDRE
 Aurélie CORNUAULT
 Colette OLIVIER

Camping :

Véronique BURGAIN



Véronique BURGAIN Julie BERTONNIERE Audrey CELESTINE Françoise COINDRE Aurélie CORNUAULT Colette OLIVIER

Nominations diverses

Délégués

Habitat Nord Deux Sèvres

Titulaires :

Quentin LABORDE,
Marie NIORT,
Claude ROCHAIS.

Suppléant :

Simon GENTY.

Délégués au Syndicat du Val de Loire

Titulaires :

Sandra BESNARD,
Jean-Paul GRIMAUULT.

Suppléants :

Michel GUILLOTEAU,
François LERIQUE.

Délégués au SIVU Foot

Titulaires :

Stéphane NIORT,
Gaëtan de TROGGOFF.

Suppléants :

Arielle FABIEN,
Fabien GODET.

Délégués à l'Agglo 2b

Titulaires :

Robert GIRAULT,
Jean-Paul GODET,
Jean Paul LOGEAS,
Rémy MENARD,
Pascal PILOTEAU,
Gaëtan de TROGGOFF.

Suppléants :

Murielle BAUDRY,
Georges CHIRON,
Yannick MENARD,
Hélène RABILLOUD.

Correspondante Défense

Martine GERARD.

Correspondant Sécurité Routière

Michel GUILLOTEAU.

Correspondant élu et agent au CNAS

Correspondant élu :

Martine GERARD.

Agent au CNAS :

Claire GUILLET.

Représentant à la SEPAYE

(Unité de vie pour personnes à mobilité réduite)

Jean-Paul GRIMAUULT.

Représentant à la « Moutierette » de Moutiers sous Argenton

Sébastien FILLON.

Bon à savoir

A propos des adresses postales

Afin de faciliter l'acheminement du courrier, l'AFNOR a défini une norme pour l'adresse postale (XPZ 10-011 de janvier 2013). Elle doit comporter 6 lignes maximum.

Pour La Poste, rien ne s'oppose à ce que le nom de la commune historique figure au-dessus du code postal.

(Source Association des Maires de France).

Rédaction d'une adresse :

Avant :

Monsieur Lucien BLANC
10 Rue du Lavoir
79150 ULCOT

Maintenant :

Monsieur Lucien BLANC
10 Rue du Lavoir
ULCOT
79150 ARGENTONNAY

A noter que pour les adresses de la commune de La Chapelle Gaudin, le code postal sera 79300 ARGENTONNAY (et non 79150).

A l'avenir, des modifications seront apportées dans les adresses pour tenir compte de la géolocalisation et garantir de pouvoir « atteindre » le lieu et la personne recherchée.

Une charte adoptée par tous

(extraits *)

Cette charte a pour but d'établir les modalités de gouvernance au sein de l'Argentonay et de ses communes déléguées, dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle est un engagement moral des élus envers les habitants. Cette charte signifie et acte la conception que se font les élus des communes fondatrices (Argenton Les Vallées, Le Breuil, La Chapelle Gaudin, La Coudre, Moutiers sous Argenton et Ulcot).

En outre, elle définit les grandes orientations qui vont être mises en œuvre au cours des premières années de fonctionnement de cette nouvelle structure.

Argentonay doit :

◀ **faire émerger** une nouvelle collectivité rurale plus dynamique, plus attractive en termes économique, social, culturel, sportif, etc,

◀ **travailler** à porter des projets d'intérêt collectif que chaque commune, prise séparément, n'aurait pas ou difficilement pu faire aboutir,

◀ **permettre** une meilleure représentation du territoire et de ses habitants auprès de l'Etat, des autres collectivités, et ceci, en respectant :

- une représentation équitable des communes fondatrices,
- une égalité de traitement entre les habitants des communes déléguées,

◀ **maintenir et développer** un service public de proximité sur l'ensemble de son territoire par :

- un regroupement de tous les moyens humains, matériels, financiers des communes fondatrices,
- une optimisation des ressources pour assurer un développement cohérent et équilibré de chacune des communes déléguées, dans le respect des intérêts de tous et d'une bonne gestion des deniers publics.

Plus précisément, **les conseils municipaux approuvent également les volontés générales ci-dessous :**

- **maîtriser**, au niveau budgétaire la pression fiscale et l'endettement,
- **développer** les projets qui s'appuient prioritairement sur les programmes pour lesquels les équipes municipales se sont engagées,
- **maintenir et améliorer** le Service Public de proximité (guichet unique pour certaines

opérations et harmonisation des ouvertures des mairies déléguées),

- **organiser** le développement raisonné et harmonieux de l'habitat du territoire avec la délivrance des permis de construire de manière équilibrée et équitable en référence au SCOT et PLUI,
- **s'attacher** à la préservation et à la valorisation raisonnée de l'environnement ; se préparer à la non-utilisation de pesticides dans les lieux publics,
- **accroître** les activités touristiques en valorisant le patrimoine communal historique,
- **développer** les moyens de communications afin de véhiculer une bonne image et apporter des services (paiements internet, délivrance de documents),
- **soutenir** les activités associatives,
- **promouvoir** et développer la participation citoyenne des jeunes du territoire et encourager leurs initiatives : chantiers participatifs, foyers de jeunes, terrains d'activités, conseil municipal jeunes, etc.

Argentonay :

◀ **se substitue aux communes fondatrices pour :**

- toutes les délibérations et les actes,
- l'ensemble des biens, droits et obligations, dans les intercommunalités dont les communes étaient membres en bénéficiant à titre dérogatoire jusqu'en 2020, de l'addition des sièges des communes fondatrices.

◀ **est doté d'un conseil municipal composé de :**

72 conseillers dont 19 pour Argenton les Vallées, 10 pour Le Breuil, 11 pour La Chapelle Gaudin, 10 pour La Coudre, 17 pour Moutiers sous Argenton et enfin 7 pour Ulcot.

A sa tête siègent, le maire, Jean-Paul GODET et 3 adjoints Murielle BAUDRY, Jean-Paul GRIMAUULT, Béatrice MABILAIS, élus lors du premier conseil le 4 janvier 2016 ainsi que les 5 maires délégués des communes fondatrices qui sont eux, maires adjoints de droit.

Durant la période transitoire, soit jusqu'en 2020, eu égard au nombre de conseillers, les séances du conseil municipal de l'Argentonay se tiendront dans la salle de Boësse, choisie lors de la première réunion de son conseil municipal.

◀ **travaille selon 8 commissions :**

Ressources humaines, Finances, Communication/ Gouvernance, Ecoles/Jeunesse/Sport, Tourisme / Camping / Culture/Animations, Voirie/Espaces verts, Bâtiments, Urbanisme/Développement durable.

Ces dernières sont le fruit de la fusion de celles des communes fondatrices auxquelles elles se substituent pour une meilleure efficacité.

Un CCAS unique est créée et complète l'ensemble.

◀ **a pour compétences** celles dévolues par la loi (compétence générale moins celles transférées à l'intercommunalité) étant précisé que certaines compétences peuvent faire l'objet d'une délégation à la commune déléguée.

Elles s'articulent avec celles de l'Agglo 2B dans les domaines suivants :

Economie, Tourisme, Habitat/Urbanisme : PLUI etc Enfance/Jeunesse, Gestion des rivières et assainissements et enfin Gestion des déchets.

Les écoles, la voirie et l'ensemble du patrimoine communal sont des compétences spécifiques réservées à l'Argentonnay.

Argentonnay :

a retenu 4 points au niveau des ressources humaines et matérielles :

- elle doit, avec les communes déléguées, définir les missions, recenser les compétences, évaluer les ressources et élaborer un plan de formation pour les personnels et permettre une évolution de carrière pour chacun,
- les personnels des 6 communes historiques ont priorité lors de la création de poste ou plus simplement d'augmentation d'horaires,
- en cas de recrutement pour un service ou un équipement dédié à une commune déléguée, le maire délégué sera associé aux opérations de recrutement,

un inventaire des matériels tant techniques qu'administratifs a été fait dans chacune des communes. Un degré de vétusté leur a été attribué. Les éventuels besoins ont été recensés.

◀ **a réalisé** un inventaire et un état des lieux, au niveau de la gestion du patrimoine immobilier, de façon à planifier les aménagements et travaux nécessaires aux mises en conformité imposées par la loi en matière de sécurité et d'accessibilité.

◀ **a décidé** que l'intégration d'une autre commune sera subordonnée à la délibération favorable des deux communes à la majorité simple et à l'arrêté préfectoral l'autorisant.

La nouvelle commune, une fois intégrée, sera dotée du même statut que les communes fondatrices.

Argentonnay :

◀ **acte** que chaque commune déléguée conserve son nom, ses limites territoriales et que chaque ancien conseil municipal (élu en 2014) devienne conseil municipal délégué jusqu'en 2020,

◀ **maintient** à chacune d'elles :

Elections, Réservation des salles, Attestation d'accueil, Célébration des mariages, déclaration de décès, gestion du cimetière, les reconnaissances, les déclarations de naissance, les parrainages civils, recensement militaire les débits de boissons (fêtes cérémonies), changements de propriétaires. Déclaration pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, Les demandes d'autorisation (stationnement et circulation), déclarations d'aliéner, demande de cartes grises, gestions et inscriptions scolaires cantine garderie transports scolaires, suivi des budgets annexes existants en collaboration avec les services comptables et financiers de la Commune Nouvelle (location, lotissements), suivi du parc locatif (changement de locataires).

Afin de préparer le projet global de l'Argentonnay et plus particulièrement son budget d'investissement, **les projets de chaque commune déléguée** ont été répertoriés, ceux déjà engagés et non terminés, et les autres à plus long terme. Ceux qui sont obligatoires au regard de la loi sur l'accessibilité bâtiments et voirie seront prioritaires, quant aux autres, ils seront étudiés en vue d'une réalisation ultérieure 2014 / 2020.

*N.B. : *L'intégralité de la charte est consultable en Mairie*